

**2013/6115 - Vote du budget primitif 2014 (budget principal, budgets annexes du Théâtre des Célestins, des Halles Paul Bocuse et états spéciaux des arrondissements) – Vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale** (Direction des Finances) (BMO du 09/12/2013, p. 2638)

Rapporteur : M. BRUMM Richard

**M. BRUMM Richard**, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je vais donc effectivement vous présenter, comme chaque année, le budget primitif pour l'année 2014.

Je préciserai d'ailleurs, que comme les années précédentes, grâce à des recettes propres dynamiques et des dépenses de fonctionnement cadrées depuis le début du mandat, la Ville de Lyon a pu, jusqu'à présent, assimiler les baisses significatives des recettes provenant de l'Etat tout en maintenant un effort d'investissement soutenu et un élargissement conséquent de l'offre de service public.

Je préciserai également que pour la cinquième année consécutive, les taux d'imposition resteront inchangés avec un niveau de pression fiscale sur les contribuables lyonnais parmi les plus faibles, si l'on compare avec les autres grandes villes françaises.

Nos efforts de bonne gestion, qui ont d'ailleurs été soulignés par l'Institut Montaigne, ont permis de préserver nos marges de manœuvre et expliquent pourquoi la situation financière de la Ville est très saine.

Vous savez que l'Agence Standard et Poor's a maintenu, à la Ville de Lyon, la note « AA » avec une perspective stable, mais également plus récemment, là encore d'autres observateurs indépendants.

Le budget de l'année 2014, le dernier du mandat, s'inscrit par conséquent dans la continuité des efforts initiés depuis 2008. Notre avantage face à une situation financière plus délicate est d'avoir anticipé les choses par choix rigoureux et prudents.

**I - Pour aborder le budget même, je vais vous présenter un certain nombre de diapositives, et tout d'abord, nous examinerons l'équilibre budgétaire 2014.**

Le budget primitif 2014 s'établit à 781 M€, le montant global du BP 2014 est identique d'ailleurs à celui de 2013. Il s'agit donc d'un budget globalement stabilisé en dépenses.

Tout d'abord en section de fonctionnement :

Les dépenses réelles s'élèvent à 569 M€, frais financiers inclus et les recettes réelles à 634 M€.

En tenant compte du retraitement des opérations de nature exceptionnelle qui s'impactent sur les exercices 2013 et 2014, à savoir :

- d'une part, les travaux de remise en état du parc de Gerland,
- d'autre part, les travaux sur l'atelier des décors
- et enfin, le re-basage sur 2013 du budget de l'ONL.

Nous aboutissons, comme vous pouvez le constater à :

- 1- des dépenses réelles de fonctionnement qui progressent de 2,1 % de BP à BP
- 2- et des recettes réelles de fonctionnement qui progressent, quant à elles, de 0,6 % de BP à BP.

Nous avons vu la section de fonctionnement, en ce qui concerne la section d'investissement à présent :

Les dépenses s'élèvent au BP 2014 à 211 M€ contre 222 M€ au BP 2013. Principalement, le remboursement en capital de la dette s'élève à 54 M€. Les dépenses d'équipement s'élèvent, quant à elles, à 155 M€ contre 172 M€ au BP 2013.

Cette inflexion des dépenses d'investissement est conforme à nos anticipations sur le rythme de réalisation du plan d'équipement 2009-2014. Ainsi, après la confirmation en 2013 du pic que nous attendions, avec 145 M€ de réalisations et ce depuis que nous avons préparé ces tableaux, nous avons pu constater que nous serions plus proches de 153 M€. L'année 2014 amorce un repli classique sur les années de renouvellement du mandat.

**II - Nous avons vu les dépenses réelles, examinons à présent les recettes réelles de fonctionnement.**

Elles se composent, pour l'essentiel :

- d'une part, de la fiscalité directe locale qui génère au budget primitif 2014 plus de 50 % des recettes de la section de fonctionnement,
- d'autre part, des dotations de l'Etat qui représentent un peu plus de 17 % des recettes de la même section,

- et enfin, des recettes propres et de la fiscalité indirecte qui représentent respectivement 9,6 % et 9 % des recettes de cette section.

Une fois retraitées de divers éléments présentant un caractère exceptionnel, les recettes réelles de fonctionnement s'établissent au total, à 628 M€ (à comparer au 634 M€ que nous vous présentions avant retraitement).

Tout d'abord, les concours financiers de l'Etat.

Le graphique présenté ici synthétise l'impact, pour la Ville, des mesures de réduction des dotations de l'Etat, ou plus exactement de réduction des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales.

Selon les dispositions du projet de finances de la loi de finances de 2014, la diminution des dotations de l'Etat à hauteur de 1,5 milliard d'euros, s'impactera en effet selon les collectivités, sur une ou plusieurs des recettes suivantes :

- en premier lieu, les dotations,
- en second lieu, les compensations d'exonération de fiscalité
- et, en dernier recours, si besoin, les douzièmes de fiscalité.

Pour la Ville, de BP à BP, l'impact global de cette mesure sera de -6,4 M€.

Ensuite, les contributions directes.

Il faut savoir que le produit des impôts locaux est estimé à 318,8 M€ au budget primitif 2014, soit une progression de 3,5 % par rapport à l'an dernier.

Cette recette se compose :

- d'une part, de la taxe d'habitation pour un montant de 169 M€,
- d'autre part, des taxes foncières sur les propriétés bâties pour 150 M€,
- et, sur les propriétés non bâties, pour 0,3 M€.

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour arriver à nos chiffres :

- une croissance physique des bases de taxe d'habitation de 1,4 %,
- une croissance physique des bases de taxe foncière sur les propriétés bâties de 2 %
- auxquelles s'ajoute l'application du coefficient de majoration forfaitaire des bases,
- et, naturellement des taux, eux-mêmes, stables.

Nous avons, en effet, pris un engagement vis-à-vis des Lyonnais, celui de préserver la stabilité des taux sur le mandat après la hausse appliquée en 2009. C'est ce que nous avons fait.

Il paraît donc important de souligner, en cette dernière de mandat, que pour la cinquième année consécutive, nous allons continuer à respecter cet engagement et ce, malgré des contraintes fortes, telles que :

- le contexte de crise économique et financière et ses conséquences,
- la volonté de l'Etat de faire lourdement contribuer les collectivités locales au redressement des finances publiques de notre Pays,
- les phénomènes de redistribution qui sont instaurés entre les collectivités territoriales et qui nous défavorisent, (je veux parler essentiellement du fameux « FPIC »),
- et enfin, la contribution à la remise à niveau des régimes sociaux, et en particulier des régimes de retraite qui nous est demandée.

Après la fiscalité directe, regardons la fiscalité indirecte.

Elle s'établit à 56,8 M€ au BP 2014, en repli donc de 1,6 % par rapport au BP 2013 où ce poste apparaissait pour 57,8 M€. Ce poste de fiscalité indirecte comprend :

- la taxe locale sur la publicité extérieure dont le montant prévu au BP 2014 s'établit à 1,9 M€, soit un repli de 0,7 M€ par rapport au BP 2013 qui avait été évalué, il faut le dire, de façon un peu optimiste ;
- la taxe sur l'électricité que nous prévoyons à hauteur de 9,7 M€, en progression de 0,3 M€ par rapport au budget primitif 2013 ;
- les recettes de stationnement que nous anticipons à hauteur de 12,6 M€ et qui progressent ainsi de 360.000 euros par rapport au BP 2013, ce qui traduit les efforts de la Ville pour obtenir un meilleur recouvrement de cette recette ;
- le produit des jeux du casino qui s'érode et qui est prévu à 4,6 M€ en repli de 0,2 M€ ;
- enfin, et vous le savez, la fiscalité indirecte intègre surtout la taxe additionnelle aux droits de mutation, toujours délicate à anticiper, et qui est estimée de manière prudente à hauteur de 26 M€ au BP 2014 contre 27 M€ l'an dernier.

La réalisation prévisionnelle sur 2013, plus importante que prévue, est avant tout liée à l'importante opération intervenue rue de la République à Lyon fin 2012.

Et pour terminer, examinons les recettes propres qui s'élèvent, quant à elles, à 60,7 M€ et qui se composent pour l'essentiel :

- d'une part, des produits des services tels que les participations parentales pour les crèches, les redevances d'occupation du domaine public ou encore les droits d'entrée dans les équipements culturels ou sportifs de la ville. Ces produits sont estimés à 48 M€ avec une progression retraitée de 2,3 % qui résulte, pour l'essentiel, de l'augmentation de la fréquentation des restaurants scolaires.

- d'autre part, des produits de gestion courante, (essentiellement les revenus des immeubles) encaissés par la Ville et qui sont anticipés à hauteur de 12,7 M€, en progression ainsi de 600 000 euros, notamment du fait du retour à la location de la Bourse du Travail.

### **III - Examinons à présent les dépenses réelles de fonctionnement.**

Le graphique qui vous est présenté présente la répartition des dépenses réelles de la section de fonctionnement. Et donc, vous noterez que :

- plus de la moitié est constituée par la masse salariale,
- pour environ 1/5<sup>e</sup> les charges à caractère général,
- mais également des subventions aux personnes de droit privé qui représentent 10,8 % des dépenses de cette section.

Les frais financiers et les subventions aux organismes publics pèsent respectivement pour 2,2 et 2,8 % de la section de fonctionnement. Et une fois retraitées, les dépenses de la section de fonctionnement sont estimées à 567 M€, soit en progression de 2,1 % par rapport au BP 2013. Ce chiffre de 567 M€ est à rapprocher des 570 M€ qui apparaissaient avant le retraitement.

Voici les différents postes des dépenses réelles de fonctionnement.

Nous commencerons, si vous le voulez bien, par le poste le plus important : *la masse salariale*.

Elle est estimée à 324,1 M€ au BP 2014, ce qui fait que les dépenses de personnel enregistrent une progression de 3,3 % par rapport au BP 2013. En intégrant cette prévision, la hausse de la masse salariale sera de 2 % par an en moyenne sur le mandat. Ceci démontre la bonne maîtrise de ce poste de dépenses.

Cette progression de la masse salariale est pour l'essentiel liée aux éléments suivants :

- tout d'abord, l'effet Glissement Vieillesse Technicité (GVT), estimé à 3,3 M€,
- ensuite la hausse des charges patronales en lien avec la progression des taux des cotisations employeurs à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) soit 2,4 M€,
- mais aussi la hausse de 1,1% du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour près de 0,9 M€,
- et enfin l'abrogation de la journée de carence, les opérations électorales en 2014 (trois tours de scrutin en principe) et la mise en œuvre de la nouvelle couverture santé et prévoyance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les agents de la Ville.

Cette progression de la masse salariale est également liée aux mouvements suivants sur les effectifs :

- une création nette de +15 postes pour 2014, (soit 44 créations dont 25 pour la direction de l'éducation, 6 pour la culture, 4 pour le sport, 3 pour l'enfance et 29 suppressions de postes),
- et également, des moyens non permanents supplémentaires (soit +384 mois, dont +350 pour la seule éducation).

*Les charges à caractère général* à présent.

Une fois retraitées des éléments exceptionnels, elles s'élèvent à 116,1 M€ et enregistrent ainsi un recul de 0,3 % par rapport à l'an dernier. La diminution de ce poste de dépenses dans un contexte à la fois :

- d'élargissement de l'offre de service public de la Ville, (dont 5 % de fréquentation supplémentaire attendue dans les restaurants scolaires),
- et également l'augmentation du prix des matières premières qui représente 850 000 euros sur les achats de fluides.

Tout cela traduit l'effort opéré à l'occasion de ce budget primitif.

Nous noterons en particulier que :

- l'implication de la Ville en faveur du recrutement et du maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap a permis d'atteindre le seuil de 6 % d'agents handicapés dans les effectifs de la Ville. Ce qui fait qu'aujourd'hui, notre Ville n'est plus soumise au versement de la cotisation au FIPHFP pour lequel elle cotisait jusqu'à présent.

- également, nous avons réduit le nombre d'événements organisés pour l'an prochain, rationalisé nos dépenses de communication et réduit les budgets dédiés aux frais de déplacement et de formation des agents.

Examinons à présent *les subventions aux personnes de droit privé* :

Les subventions aux personnes de droit privé s'établissent à 61,5 M€ en 2014 contre 60,2 M€ au BP 2013, soit une progression de 2,2 % de BP à BP.

Cette évolution est essentiellement justifiée par des extensions de périmètres sur les activités conduites (telles que la prise en compte des ouvertures de places en crèches ou centres sociaux). Et puis aussi, l'effet des revalorisations conventionnelles a été en partie compensé, en ce qui le concerne, par des réductions sur différentes enveloppes de subvention.

Ensuite, nous avons *les subventions aux personnes de droit public* sur lesquelles nous avons peu de choses à dire puisqu'elles étaient prévues pour 15,9 M€ au BP 2013 et qu'elles sont au même montant pour le BP 2014.

Poursuivons avec *les frais financiers* :

Le niveau historiquement bas des taux variables, constaté en 2013, et dont la Ville bénéficiera en 2014 permet d'anticiper des frais financiers en forte baisse de BP à BP. Ils représentent 12,3 M€.

Et nous terminerons avec *les « autres charges »* :

Ce poste enregistre une forte évolution à la hausse, liée à la montée en puissance, pour la deuxième année consécutive, de la contribution de la Ville au FPIC (Fonds national de Péréquation des recettes fiscales Intercommunales et Communales).

Le montant prévu au BP 2014 pour le FPIC s'élève à 2,8 M€, soit une nette progression par rapport à la somme prévue au BP 2013 où ce montant était seulement de 1,6 M€ et en 2012, seulement de 660 000 euros. Les anticipations tiennent en effet compte de la montée en puissance, sur 5 ans, de ce dispositif.

#### **IV - Intéressons-nous maintenant à la répartition des dépenses de fonctionnement par mission.**

La répartition des crédits de fonctionnement par mission est stable dans le temps.

En première position, nous retrouvons les missions petite enfance et éducation qui représentent à elles seules le quart des dépenses réelles de fonctionnement.

La culture mobilise, quant à elle, environ 1/5<sup>e</sup> des dépenses de la Ville en fonctionnement.

Autre secteur important, les solidarités qui représentent 40 M€, soit 7 % du budget global de fonctionnement.

Dans la catégorie « autres », il faut entendre : les relations à l'usager, la relation au public et le développement économique qui sont plus détaillés dans le rapport du Maire dont vous avez eu connaissance.

#### **V - Attardons-nous sur l'important sujet de la détermination de l'épargne brute.**

Malgré un effet de ciseaux, logique en fin de mandat, entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement, les ratios d'épargne restent particulièrement satisfaisants.

En effet, l'épargne de gestion s'élève à 73 M€ même si elle est en retrait par rapport au budget 2013 de 9 M€. Elle est cependant bien supérieure à ce qu'elle était prévisionnellement à la fin du mandat précédent, soit 57 M€ au BP 2008.

L'épargne brute, qui correspond à l'épargne de gestion amputée des frais financiers, atteint pour sa part 60 M€ avec un repli également de 8 M€ par rapport à l'épargne brute prévisionnelle du BP 2013. Pour mémoire, elle était de 39 M€ au BP 2008.

Si l'épargne brute dégagée se contracte ainsi sensiblement sous l'effet des mesures budgétaires de l'Etat, elle reste néanmoins sur des niveaux élevés, jugés solides notamment par nos partenaires extérieurs.

Les principales mesures du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 auront un impact négatif minimum de l'ordre de 10,6 M€ sur notre budget.

Avec un budget « fil de l'eau », c'est donc a minima de ce montant de 10,6 M€ que l'épargne brute aurait pu se dégrader. Or, nous constatons seulement un repli de 8 M€, ce qui prouve que les efforts renforcés de maîtrise, voire de réduction de nos charges de fonctionnement a été efficace. Elle nous permet d'ailleurs de rester dans la logique d'un autofinancement très élevé puisqu'il est en concordance avec les dépenses d'équipement, elles-mêmes dans un mouvement de reflux classique sur une fin de mandat.

#### **VI - Poursuivons par les dépenses d'investissement.**

Le volume des dépenses d'investissement (hors dette) anticipé sur 2014 s'élève à 157 M€. Il est certes en retrait de 16 M€ par rapport au BP 2013 mais il reste toutefois sur une tendance très soutenue.

Cet effort d'investissement que la Ville a su préserver grâce à un autofinancement solide contraste avec la situation à l'échelle nationale. En effet, l'année 2013 a vu une progression très faible des dépenses d'investissement du secteur public local constatée à ce stade du cycle de l'investissement :

- ces dépenses ont ainsi progressé seulement de 1,7 % pour l'ensemble du «bloc collectivités» en 2013, alors qu'elles avaient progressé de 13,2 % en 2000 et de 5,7 % en 2006,
- de plus, ces mêmes dépenses ont progressé de 2,9 % pour les «communes» en 2013 contre 14 % en 2000 et 7,6 % en 2006.
- et enfin, à Lyon, ces dépenses progressaient de plus de 13 %.

Dans un contexte national préoccupant d'un point de vue économique, il faut constater que la Ville de Lyon reste avec le Grand Lyon et le SYTRAL, un moteur fort en termes d'investissement public.

#### **VII - Regardons maintenant la structure de financement des investissements de l'exercice 2014.**

Il représente un total de 211 millions d'euros et sera assuré :

- en priorité, via l'autofinancement par l'épargne brute qui s'élève en prévisionnel à 61 millions d'euros,
- ensuite, par des recettes propres d'investissement s'élevant à 21 millions d'euros au BP 2014, c'est-à-dire le FCTVA, les subventions d'équipement à percevoir et les produits des cessions,
- et enfin par l'emprunt, lequel s'inscrit pour un montant prévisionnel de 128 millions d'euros. Je précise que ce montant de 128 millions d'euros est un montant théorique, principalement en raison du fait que le BP 2014 n'intègre pas une recette importante qu'est le résultat de clôture de l'exercice 2013. Ce résultat viendra se substituer en partie, lors de la première décision modificative de l'exercice 2014, à la recette d'emprunt initialement inscrite au BP.

#### **VIII - Regardons la répartition des dépenses d'équipement par mission.**

A l'inverse de la section de fonctionnement, la répartition des dépenses d'équipement varie d'une année à l'autre, selon l'avancement du plan d'équipement et en fonction des types d'équipements réalisés.

Nous retrouvons cependant des ordres de grandeur proches :

- le secteur des espaces publics représente toujours une part importante de la réalisation du plan d'équipement,
- suivi par le secteur scolaire,
- puis par la culture.

Si les espaces publics représentent le quart de nos dépenses d'équipement, cela s'explique principalement par tous les projets emblématiques qui ont été conduits sur notre territoire tels que le projet des Rives de Saône, le parc Sergent Blandan, ou encore le pont Schumann.

#### **IX - Je terminerai la présentation du BP 2014 proprement dite par l'examen de l'évolution de la dette et des frais financiers.**

Ce graphique retrace l'évolution de l'encours de dette de la Ville de Lyon et des frais financiers depuis 1991. Il permet de constater la bonne maîtrise de l'endettement de la Ville depuis 2002.

Après deux années de désendettement important en 2010 et 2011, suivies d'une année de stabilisation de l'encours en 2012, l'année 2013 marque le retour de l'appel à l'emprunt pour contribuer aux financements des opérations d'équipement réalisées sur l'exercice.

Pour 2014, nous aurons également recours à des financements externes, dans une proportion qui nous autorisera toutefois, et malgré la contraction prévisible de l'épargne brute, à préserver notre objectif de capacité de désendettement inférieur à 8 ans à l'issue du mandat.

L'équilibre sur l'ensemble du mandat entre l'épargne brute et emprunt pour assurer le financement des équipements aura été ainsi respecté. Cet équilibre aura permis une politique d'investissement dynamique sans majoration de l'endettement de notre Ville.

Pour terminer mon propos, je vais maintenant présenter les grandes actions, mission par mission, pour l'année 2014.

Premièrement : la Mission Culture et Patrimoine. Elle représente 132,2 millions d'euros.

L'année 2014 sera marquée par plusieurs événements :

- le 70<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et de la Libération qui animera ainsi le programme du CHRD,
- les 50 ans d'existence du Musée de l'Imprimerie qui présentera à cette occasion la refonte de sa collection permanente,

- la conférence mondiale des Bibliothécaires organisée à Lyon en août, qui accueillera 3.500 professionnels représentant 130 pays.

La programmation culturelle sera également riche d'expositions variées, telles que :

- au musée des Beaux-Arts « Joseph Cornet et les surréalistes à New York » et encore « Jacqueline Delubac »,

- au musée Gadagne, « Lyon, centre du monde », l'exposition internationale urbaine de 2014, ou encore « le compagnonnage à Lyon », et enfin « Guignol et la guerre ».

- quant au Musée d'Art Contemporain, il accueillera « mots poétiques et images Brazil ».

- enfin, l'ONL assurera de son côté des tournées au Japon, à Monaco et à Genève.

En terme d'investissement, toujours dans le domaine de la Culture et du Patrimoine, des opérations majeures continueront à se dérouler :

- d'une part, avec des travaux de restauration de notre patrimoine culturel en particulier sur les façades et couvertures du temple du Change, ainsi que sur les verrières, la mise en accessibilité et les performances énergétiques du Palais de Bondy,

- et d'autre part, avec également la construction de trois nouvelles bibliothèques : les bibliothèques du 3<sup>e</sup> Est et de Gerland qui seront livrées en 2015, et la bibliothèque du 6<sup>e</sup> arrondissement dont les études d'aménagement viennent d'être lancées.

Les investissements dans ce domaine consistent également en d'importantes acquisitions et rénovations d'œuvres d'art pour nos musées et des acquisitions d'ouvrages par les bibliothèques.

Deuxièmement : la mission Enfance. Elle représente 50,4 millions d'euros.

Notre action s'inscrit dans la continuité tant au niveau quantitatif, avec le développement de places d'accueil Petite Enfance, que qualitatif notamment en matière d'accompagnement des familles.

La Ville de Lyon comptera ainsi 4.708 places au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour accueillir les jeunes enfants, réparties entre les équipements municipaux et les équipements associatifs. Je vous le rappelle, en 2001 la Ville avait un potentiel de 3.485 places pour l'accueil des jeunes enfants, ce sont donc plus de 1.200 places qui ont été créées depuis cette date.

L'année 2014 verra plus particulièrement :

- l'ouverture d'une micro-crèche de 10 places dans le 8<sup>e</sup> arrondissement,

- et l'extension d'équipements permettant d'offrir des places supplémentaires : 12 places dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, 10 places dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

Bien sûr, nous continuerons à soutenir ces acteurs de la Petite Enfance au travers des subventions aux associations pour environ 16,7 millions d'euros.

Troisièmement : la mission Education. Elle représente 126,2 millions d'euros.

L'amélioration des conditions d'accueil des enfants dans nos 253 établissements scolaires reste une priorité. Les effectifs augmentent presque de 3 % chaque année et l'objectif que nous nous sommes fixés constitue un véritable challenge !

Les travaux de construction de la nouvelle cuisine centrale à Rillieux-la-Pape devraient se terminer fin 2014, ce qui permettra de confectionner les quelques 23.000 repas distribués par jour dans les cantines scolaires.

Les investissements dans ce secteur concerneront principalement :

- les travaux d'extension et de restructuration des groupes scolaires Meynis dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, et Combe Blanche dans le 8<sup>e</sup> arrondissement,

- ainsi que les travaux de reconstruction du groupe scolaire Laborde dans le 9<sup>e</sup> arrondissement.

Ces trois établissements seront livrés en 2014.

Se poursuivront également les opérations de réfections des préaux, l'équipement des écoles en tableaux blancs interactifs, l'entretien des jeux de cours et les équipements sportifs.

Quatrièmement : la mission Sport. Elle représente 42,4 millions d'euros.

Notre objectif reste, bien sûr, l'amélioration continue de la relation à l'utilisateur. Ainsi, la certification Iso 9001 que nous avons obtenue pour la subdivision salles et stades s'est étendue aux piscines et patinoires en 2013. Cette qualité est importante car je rappelle que nos équipements sportifs enregistrent près de 5 millions d'entrées chaque année.

Pour renforcer cette qualité, les piscines et patinoires seront, en outre, dotées en 2014 d'un système de billetterie informatisé et d'un contrôle d'accès centralisé, ce qui permettra d'améliorer la sécurité et le service rendu aux usagers.

Toujours dans le domaine du sport, en terme d'investissement, l'enjeu est de taille puisqu'il concerne plus de 300 équipements qui vont des salles spécialisées telles que judo, escrime ou gymnastique et des terrains de proximité, (au total 160, tous sports confondus), jusqu'aux grands équipements tels que le stade de Gerland, le Palais des Sports et la «halle Diagana».

En 2014, nous consacrerons 20,2 millions d'investissement dans le domaine du sport pour ces équipements.

Pour ne citer que quelques opérations majeures, j'indiquerai :

- d'une part, les travaux de la tranche 2 de la piscine du Rhône qui concernent la réhabilitation du bâtiment central, ainsi que la rénovation des plages et du bassin Sud,
- et d'autre part, le démarrage des travaux de construction du gymnase omnisports de la ZAC du Bon Lait dans le 7<sup>e</sup> arrondissement qui comprendra également une salle de réunion et 5 bureaux pour les associations sportives.

Cinquièmement : la mission Solidarité. Elle représente 52,8 millions d'euros.

La Ville de Lyon contribue encore largement, en 2014, aux opérations de travaux conduits par le CCAS et la SALHMAS dans différentes résidences pour personnes âgées.

C'est ainsi un total de 5,8 millions d'euros de subventions qui seront versées à la fois pour :

- l'achèvement de la construction de l'EHPAD Constant dans le 3<sup>e</sup> arrondissement qui ouvrira ses portes fin 2014,
- l'achèvement des travaux d'extension de l'EHPAD Marius Bertrand dans le 4<sup>e</sup> arrondissement qui passera d'une capacité d'accueil de 42 à 90 lits,
- et pour la poursuite des travaux de réhabilitation des EHPAD Hénon dans le 4<sup>e</sup> arrondissement et Thiers dans le 6<sup>e</sup> arrondissement qui seront livrés en 2015.

Plusieurs opérations d'investissement démarreront également en 2014, parmi lesquelles

- d'autre part, les travaux de transformation des bains-douches Bayard en locaux associatifs dans le 2<sup>e</sup> arrondissement,
- d'autre part, la relocalisation du restaurant social Dolet dans le 7<sup>e</sup> arrondissement au rez-de-chaussée d'un immeuble qui appartient au CCAS.

Encore dans le domaine des solidarités, sera mis en œuvre le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) renouvelé pour la période 2011-2014 et qui se traduira par plusieurs événements :

- d'une part, le déploiement d'actions en faveur de la lutte contre les discriminations dans les quartiers prioritaires du CUCS,
- d'autre part, le renforcement des dispositifs articulant développement économique et emploi,
- ou encore la définition d'une «stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance».

En 2014, il s'agira également de lancer les travaux préparatoires dans la perspective du Programme National de Rénovation Urbaine 2 (PNRU 2), les objectifs étant :

- d'une part, de poursuivre le projet Duchère, sur les secteurs Château et Sauvegarde,
- d'autre part, d'élargir le périmètre Mermoz, au Sud du quartier et au secteur Voisin/Langlet/Santy
- et enfin, d'intégrer Moncey/Voltaire/Guillotière.

Enfin, 2014 sera l'année de la réforme de la politique de la ville, avec un projet de loi qui doit être adopté par le Parlement avant les prochaines élections municipales.

Sixièmement : j'en terminerai avec la mission Espaces Publics. Elle représente 80 M€.

Les espaces publics représentent toujours, en effet, une part importante des investissements lors de nos budgets.

Parmi ces investissements, nous pouvons souligner pour 2014, les projets suivants :

- d'une part, les participations de la Ville à la production du logement social, soit 5,5 M€ de subventions d'équipement. Rappelons que les participations versées depuis de nombreuses années, ont conduit la Ville à afficher un taux de 19,26 % de logements sociaux au 1<sup>er</sup> janvier 2012, lui permettant ainsi de répondre à ses obligations au regard de la loi SRU,
- et d'autre part, les travaux de rénovation de l'Éclairage public, dont l'objectif est de permettre, dans l'avenir, des économies d'énergie.

S'ajoute une multitude de projets d'aménagement dans divers arrondissements, tels que :

- le Jardin des Minimes dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, qui offrira dès septembre 2014, un jardin-belvédère de proximité pour les habitants du nouveau quartier de l'Antiquaille,
- le mail piéton et le square prévus à l'angle des rues Berthelot et Garibaldi dans le 7<sup>e</sup> arrondissement,
- le nouveau square Jean de Torcy dans le 8<sup>e</sup> arrondissement dont la livraison est prévue pour décembre 2014,
- la reprise du jardin de la Mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement, qui deviendra en 2015 un espace paysager propice à la promenade et à la détente autour de la Mairie,
- enfin, l'îlot Mazagran dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, qui comprendra des espaces publics de proximité sur un espace de 5.000 m<sup>2</sup> au cœur d'un quartier à forte densité humaine.

J'en aurai terminé, j'allais dire déjà !

Pour conclure, je vous dirai seulement notre satisfaction de pouvoir présenter un tel budget, le dernier du mandat. Il concrétise, à part entière, les objectifs qui traduisent les engagements de notre municipalité :

- une fiscalité modérée confirmant les engagements du Maire,
- des dépenses de fonctionnement contenues,
- un projet d'investissement ambitieux,
- la maîtrise de notre endettement.

Et nous sommes fiers et heureux de pouvoir affirmer la santé financière solide de notre Ville, ce que confirme le budget primitif 2014 que je viens de vous présenter.

Je vous remercie de votre attention.

**M. LE MAIRE** : Merci beaucoup Monsieur Brumm, très détaillé !

**M. GEOURJON Christophe** : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, vous nous annoncez le mois dernier, lors du débat d'orientations budgétaires, un grand souffle de rigueur et de modernité : j'ai du mal à retrouver l'empreinte de ce discours dans les chiffres que vous nous communiquez.

En 2014, du fait de l'évolution des bases, les entrées fiscales de la Ville de Lyon augmenteront encore de plus de 10 M€. Au total et malgré cet effort demandé aux Lyonnais, les recettes augmenteront elles, moins vite que les dépenses. Nous avons déjà souligné cette évolution inquiétante l'an dernier. En réalité, nous assistons bien là à un début d'effet ciseau, et M. Brumm l'a souligné tout à l'heure.

Aujourd'hui, Monsieur le Maire, vous voulez préparer les Lyonnais à l'augmentation des impôts que vous avez déjà annoncée ! Une fois n'est pas coutume, votre action serait là, conforme à vos paroles.

Selon vous, le Gouvernement socialiste que vous soutenez à Paris, serait le seul responsable. Vous nous jouez donc encore une fois « ce n'est pas de ma faute, mais de celle des autres ! » Et vous le faites même avec vos amis !

L'épargne nette disponible pour le financement des investissements baisse de moitié et les recettes propres pour les investissements passent de 35 à 21 M€ : ce qui conduira donc à emprunter plus, pour investir moins l'an prochain. Votre successeur et la nouvelle équipe vous remercieront de ce cadeau budgétaire !

Sur le plan des investissements, vous revendiquez dans un graphique contestable, une « très forte augmentation de l'investissement en fin de mandat ». En réalité, cette évolution est surtout due à un très faible niveau d'investissement en début de mandat.

Enfin, vous avez décidé, c'est inscrit dans votre rapport, de ne pas prévoir dans le budget 2014, le coût de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Or, nous savons tous que cette réforme aura un coût important pour les finances de la Ville. Selon les projets pédagogiques, ce surcoût est estimé entre 100 voire 300 € par an et par enfant. Au global pour la Ville de Lyon, ce serait donc un budget en année pleine de 3 à 10 M€ ! Ne pas provisionner des crédits pour cette dépense obligatoire, c'est présenter un budget pour le moins incomplet. Mais il est vrai que pour le moment, vous restez très discret sur le financement et la mise en œuvre de cette réforme. Certains élus de votre Majorité ont même évoqué qu'une contribution financière pourrait être demandée aux parents. Ceci explique peut-être votre omission et votre silence dans le rapport du Maire. Encore une fois, courage fuyons !

Monsieur Collomb, permettez-moi de vous le dire, vos budgets se suivent et se ressemblent ! Dans ce domaine, vous avez choisi l'immobilisme financier.

Peut-être ne l'avez-vous pas vu, mais le monde bouge, la compétition devient mondiale, comme vous vous plaisez à le rappeler. Or, le cadre budgétaire que vous nous présentez semble être resté figé à ce qu'il était à vos débuts d'élu municipal, il y a maintenant presque 40 ans.



En effet, où sont les mutualisations Ville et Grand Lyon ? Où sont les synergies entre services permettant de réduire les coûts ? Où sont les perspectives organisationnelles et donc budgétaires de la création de la Métropole de Lyon, qui vient d'être votée ? Rien ne sert que le Président du Grand Lyon vante la mutualisation, si le Maire de Lyon ne la met pas en œuvre.

Pour citer un exemple qui va nous impacter directement d'ici un an, dans le domaine social. Le Département du Rhône, pour offrir un service de proximité, a installé les Maisons du Département du Rhône (MDR) dans chaque canton, avec notamment une présence importante et nécessaire de travailleurs sociaux. Pour Lyon, ce sont près de 17 MDR ou lieux de proximité et environ près de 800 personnels. Côté Ville de Lyon, nous avons le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), qui représente environ 400 personnes. Il est nécessaire de repenser globalement cette organisation, afin de pouvoir assurer un meilleur accueil, un meilleur suivi des personnes en difficulté, tout en essayant d'optimiser les coûts.

A l'inverse, certains postes budgétaires supportés par les seuls contribuables lyonnais, devraient être transférés à la Métropole : nous en avons déjà parlé plusieurs fois. L'Opéra de Lyon, l'Orchestre National de Lyon, les grands parcs, le Stade de Gerland, certaines piscines, sont par essence des équipements d'agglomération. Mais, pour cela, il faut avoir le courage de lancer un vrai débat politique avec l'ensemble des communes du Grand Lyon, pour redéfinir les compétences de chacun. Au lieu de cela, vous préférez gérer en syndic de copropriété les affaires courantes du Grand Lyon.

La création de la Métropole doit être également l'occasion de rapprocher l'action publique du terrain, des citoyens. Pour cela, il faut, nous semble-t-il réinventer notre organisation politique et managériale, déconcentrer les services.

Votre prédécesseur, M. Barre, avait initié cela, par exemple, avec la mission Gerland, où les « Gerlandais », qu'ils soient habitants, associations ou entreprises, pouvaient trouver un interlocuteur unique, pour traiter l'ensemble des problématiques : déplacements, voirie, concertation, aménagement urbain, développement économique... C'est quelque chose qu'il faut que l'on imagine dès maintenant pour d'autres services et d'autres territoires.

Oui Monsieur le Maire, pour maîtriser l'évolution budgétaire, pour maîtriser les dépenses de la Ville de Lyon, tout en gardant une forte capacité d'investissement et d'innovation, pour ne pas augmenter les impôts, il faut repenser notre fonctionnement, il faut changer de logiciel et entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle ! Un XXI<sup>e</sup> siècle dans lequel le budget que vous nous présentez ne nous permet pas d'entrer. Entre le passé et l'avenir, nous choisissons l'avenir. Nous voterons donc contre ce budget. Je vous remercie.

**M. BROLIQUIER Denis**, Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement : Monsieur le Maire, ce rendez-vous budgétaire, à trois mois des élections municipales, n'a qu'un seul objectif : faire le jeu de votre réélection.

Il consiste essentiellement à accélérer les investissements et à afficher une maîtrise cosmétique du fonctionnement en fin de mandat, afin de donner l'illusion d'avoir été actif et même très actif, durant toute la mandature.

Par votre présentation claire et pédagogique, comme d'habitude, et par l'instrumentalisation de différentes études, comme celle de l'Institut Montaigne, il y a quelques jours, ce budget ressemble fortement à un exercice d'autosatisfaction.

Or, le bilan de votre gestion, s'il n'est pas négatif, est bien plus nuancé. Pour reprendre les termes de la Cour des Comptes, au sujet des finances du bloc communal, la Ville est dans une situation, je cite : « en apparence saine ».

Pour expliquer cette situation, vos choix sont à mettre en perspective.

Regardons ce qui s'est passé depuis 2008, en commençant par la question de la fiscalité qui pèse sur les ménages. Le produit de la fiscalité était de 240 M€ au BP 2008 et il est inscrit pour 319 M€ au BP 2014, soit une augmentation de 80 M€. Il y a eu, grâce à la croissance de la Ville de Lyon, une augmentation de 80 M€ de rentrées fiscales dans les caisses, uniquement au niveau des ménages.

La question est de savoir ce que vous avez fait de ce surcroît de rentrée fiscale, par rapport à la situation qui prévalait en 2008 au début du mandat.

A-t-il servi à compenser la baisse des concours de l'Etat ? Ces recettes se sont stabilisées, mais n'ont pas diminué les années précédentes. La baisse ne fait que commencer et va s'accroître avec cette année - 6,4 M€ des concours financiers de l'Etat en moins.

A-t-il servi à dynamiser l'investissement ? Si l'on compare les premières années de vos deux mandats, le niveau d'investissement était inférieur à 2009, 2010, 2011 par rapport aux trois premières années du premier mandat alors qu'au second mandat, les ressources financières étaient plus importantes. Même si vos investissements opérationnels sont en augmentation depuis les deux dernières années, ils ne constituent en rien un rattrapage des projets promis et abandonnés - à Lyon Divers Droite, on pense toujours aux piscines-.

Cela veut dire que le surcroît de rentrée fiscale a donc servi principalement au désendettement d'une part, et à financer la croissance des dépenses de fonctionnement d'autre part. C'est la face cachée de cette mandature.

Or, était-il pertinent de faire grimper la pression fiscale sur les ménages dans la période passée sachant :

- que la situation de l'endettement de la ville est bonne et qu'il est normal de financer les investissements aussi par l'endettement,
- que les conditions d'emprunt étaient favorables avec des taux d'intérêt extrêmement bas,
- que les recettes de la fiscalité indirectes étaient dynamiques, comme les droits de mutation, qui sont aujourd'hui pour cause de conjoncture, en repli.

Nous avons donc eu raison de dire en 2008 que la hausse des taux d'imposition décidée en 2009 était objectivement inutile. Elle pèse pourtant chaque année sur le pouvoir d'achat des Lyonnais.

Dans le même temps depuis 2008, les dépenses de fonctionnement ont progressé à un rythme supérieur à l'inflation et à la revalorisation des bases fiscales. Les dépenses réelles de fonctionnement sont passées de 510 millions d'euros en 2008 à 567 millions d'euros cette année, au BP 2014.

Des frais financiers bas vous permettent de minorer la hausse annuelle des dépenses réelles de fonctionnement. Elle est de + de 2,1 % au BP 2014. Nous reconnaissons les prémices d'un effort, mais bien seulement les prémices d'un effort, au niveau des charges à caractère général. On a noté par exemple, - 400 000 euros sur la communication, - 50 000 euros pour les carburants, - 200 000 euros pour les frais de déplacement et la formation. Mais la masse salariale subit une augmentation structurelle. Elle frôle les 57 % des dépenses de fonctionnement. C'est un niveau bien supérieur à la moyenne des collectivités territoriales, y compris les très grandes Collectivités territoriales. Un point qui n'a pas échappé à la Cour des Comptes qui disait que le dynamisme de cette dépense repose surtout sur des décisions locales, même si 40 % de l'évolution résulte de mesures prises au plan national, comme la suppression du jour de carence.

Dans un contexte budgétaire difficile, supprimer ce jour constitue une décision absurde puisque sa mise en œuvre devait rapporter plus de 60 millions d'euros chaque année à l'Etat. C'était un impératif de justice, mais aussi un impératif d'équité, à l'heure où le délai de carence est de trois jours pour les salariés du privé. La baisse de plus de 40 % de l'absentéisme de courte durée dans la fonction publique hospitalière et territoriale depuis l'instauration du jour de carence, avait bien pourtant démontré qu'il s'agissait d'une mesure efficace dans la lutte contre l'absentéisme de courte durée.

Mais revenons à notre budget. Il existe des marges de manœuvre. Il est désormais urgent de passer d'une maîtrise cosmétique à une maîtrise active de cette croissance sans quoi, vu les perspectives nationales plutôt sombres en matière budgétaire, il faudra se résoudre encore à des hausses d'impôts importantes, chose que nous ne voulons pas envisager.

Contrairement à vous, la hausse des impôts ne sera pas à notre programme. Comme nous l'avons déjà dit, nous ne voulons pas infliger une double peine fiscale aux Lyonnais.

L'impôt local va compter de plus en plus dans nos recettes, sa part vient de dépasser les 50 % des recettes de fonctionnement. Il va aussi peser un peu plus dans le budget des Lyonnais, de tous les habitants, y compris des moins biens lotis car les foyers totalement exonérés sont de moins en moins nombreux avec la politique fiscale actuellement menée par le Gouvernement socialiste.

En voulant augmenter les impôts en cas de réélection, vous persistez dans une position dogmatique et à notre avis, dans un réflexe d'un autre âge. Le levier fiscal ne peut être l'instrument pour faire face à des contraintes budgétaires de plus en plus fortes.

Il y a moult pistes pour dégager des économies et pour éviter les recours à une nouvelle hausse des impôts. Nous l'avons déjà dit, et dans les semaines à venir, nous ferons des propositions.

Je voudrais terminer en évoquant ce qui ne figure pas dans ce budget. Il ne dit rien et ne prévoit rien pour la réforme des rythmes scolaires. On sait qu'elle va coûter de l'argent dès 2014 et j'ai beau eu lire le budget ligne par ligne, vous ne prévoyez aucun crédit pour cette réforme des rythmes scolaires. Soit c'est parce que vous n'avez pas envie, vous ne souhaitez pas, vous ne voulez pas la mettre en application. Soit votre budget n'est pas sincère, ne dit pas la vérité. Et de ce point de vue, ce serait un motif suffisant pour le rejeter.

Pour conclure, votre présentation budgétaire est habilement taillée pour cette période pré électorale et mieux qu'un double A, nous discernons à votre gestion un triple A :

- Apparence d'une gestion rigoureuse,
- Appétit pour la hausse des impôts,
- Avidité pour l'autosatisfaction.

Ce budget comme les précédents, nous ne pouvons l'accepter et nous voterons contre.

**M. HAVARD Michel :** Monsieur le Maire, mes chers Collègues, si M. Sécheresse accepte qu'on puisse prendre la parole, nous voici donc arrivés au dernier budget de votre peut-être dernier mandat.

Vous avez géré cette ville depuis 2001 et nous pouvons donc tirer un bilan de ces 12 années de gestion.

Les impôts directs des Lyonnais ont augmenté depuis 2001, passant de 191 millions d'euros à 318 millions d'euros, soit une augmentation de près de 65 % avec deux hausses des taux de fiscalité locale : + 5% en 2002 et + 6 % en 2009. Et on arrive à 84 % d'augmentation des recettes fiscales si on y ajoute le reste des taxes.

Le personnel a augmenté de près de 1 200 personnes.

L'investissement réalisé a été en moyenne légèrement inférieur à 110 millions d'euros par an.

Par contre, en 10 ans, vous avez vidé le carnet de Caisse d'épargne des Lyonnais en vendant les actifs constitués au fil des siècles (la rue Grolée, la Compagnie Nationale du Rhône, Eurexpo) soit 123 millions d'euros, pour financer l'investissement et contenir la dette, la dette qui est restée stable après avoir connu un pic en 2010, mais qui a une tendance actuelle à la hausse. En tout cas, malgré deux hausses d'impôts et la vente de notre patrimoine, vous n'aurez pas amélioré la situation de l'endettement à Lyon qui reste comme elle était il y a 12 ans. Et si je reprends ce que dit Standard and Poor's, il faut s'attendre, je cite, à «une augmentation d'environ 25 % de la dette directe de la Ville d'ici à fin 2015».

Enfin pour finir sur ce bilan de 12 années de gestion, je ne peux m'empêcher de rappeler que vous avez cassé l'outil SACVL dont la ville est le principal actionnaire et que cela va handicaper l'action publique pour la durée du prochain mandat.

C'est donc, finalement, un bilan très mitigé que l'on peut faire. La différence avec vos prédécesseurs, c'est que vous avez placé la ville aujourd'hui dans une zone de fragilité, de vigilance, car en vidant le carnet de Caisse d'épargne des Lyonnaises et des Lyonnais, nous n'avons plus ou très peu de marges de manœuvre : plus rien à vendre pour faire face à un coup dur...

Et pour poursuivre sur ce dernier budget, comme nous l'avons déjà dit lors du débat d'orientation budgétaire, nous vivons une période de grande incertitude mondiale, nationale et locale aggravée par la politique du Gouvernement que vous soutenez, tout en essayant, par calcul électoral de vous en détacher. Je ne sais pas si les Lyonnais seront longtemps dupes de cette tromperie, mais en tout cas les salariés de Nexans, comme les sages-femmes, savent parfaitement où se trouve le premier représentant du Gouvernement.

Nous arrivons donc en tout cas devant une réalité qui va nous conduire à faire de vrais choix. Fort heureusement, Lyon et son agglomération bénéficient d'une forte attractivité qui n'est –pardon de vous décevoir Monsieur Collomb- pas liée à vous, et pire, elle ne date même pas de mars 2001. Non, Lyon est une ville qui a 2000 ans d'histoire dans laquelle s'inscrit une longue tradition industrielle dont nous profitons encore aujourd'hui. Nous profitons aussi d'un positionnement géographique privilégié qui fait de nous un carrefour stratégique où il est bon investir. Des décisions prises par un Gouvernement que vous avez combattu ont permis de booster d'ailleurs l'économie et le logement sur notre agglomération.

Je pense notamment à la création des pôles de compétitivité en 2005 et aux lois qui ont aidé à la construction de logements, notamment la loi Scellier qui aujourd'hui abandonnée, nous place dans une difficulté en matière de construction de logements.

Tous les maires, jusqu'à présent, ont profité de ce contexte et tous, vous compris, ont apporté leur contribution au développement et à l'embellissement de la ville et de l'agglomération. Mais permettez-moi de considérer, comme beaucoup de Lyonnais d'ailleurs, que le plus formidable bond en avant que nous ayons réalisé ces 25 dernières années, date plutôt de Michel Noir que de vous.

Alors oui, les maires et les élus, comme beaucoup, ne font que passer. Chacun essaie, avec son tempérament et sa majorité, de faire avancer la ville et d'accompagner ses acteurs. Mais aujourd'hui, nous arrivons à un moment particulièrement important. Un tournant que nous devons prendre dans un contexte difficile sous peine de grandes difficultés à venir.

Ce contexte particulier est lié à la situation du monde dans lequel nous nous trouvons, à la situation économique de notre pays que votre gouvernement aggrave un peu plus chaque jour et à la compétition que les territoires doivent se livrer pour conserver attractivité et création de richesses, sources de créations d'emplois et sources de toutes les politiques publiques au service de nos concitoyens.

Quand on regarde votre budget primitif pour 2014, on est encore loin des vraies décisions à prendre. Sans doute est-ce parce que la période électorale qui s'ouvre sera l'occasion, pour vous comme pour moi, de faire des propositions aux Lyonnaises et aux Lyonnais pour l'avenir.

Et je voudrais ici, en m'appuyant sur ce budget, donner quelques orientations politiques pour éviter les caricatures que vous avez l'habitude de présenter, encore la semaine dernière au Grand Lyon.

Tout d'abord concernant l'investissement. Je veux sur cette question, dire avec beaucoup de force : oui, la majorité qui sera la mienne demain, si les Lyonnais me font confiance, fera de l'investissement une priorité absolue. Oui, je ferai de la capacité d'investissement de la ville une grande priorité budgétaire. Cette question de l'investissement sera une priorité parce qu'elle conditionne l'emploi et que la stopper serait criminelle. Et il est faux et mensonger de penser que parce que nous sommes contre l'augmentation d'impôt, nous sommes contre l'investissement.

Simplement, dans un contexte financier difficile pour les collectivités locales et dont je veux quand même rappeler qu'il est aggravé par votre gouvernement, Monsieur le sénateur socialiste, deux orientations sont possibles :

Première orientation : on ne change rien et je compense mes diminutions de recettes d'Etat par des hausses d'impôts locaux, et donc j'augmente les impôts. C'est à ce jour votre version.

Deuxième orientation que je propose, et c'est une vraie différence entre nous : on cherche à repenser l'exercice des missions de notre collectivité et à mutualiser les dépenses, et je n'en rajouterai pas au matraquage fiscal national que votre gouvernement orchestre. Les Lyonnais, comme les Français, sont aujourd'hui asphyxiés par les hausses massives d'impôts qu'ils ont eu à subir et que vous avez votées au Sénat. Il est, de notre point de vue, mortel pour notre économie locale et nos concitoyens que d'en rajouter une nouvelle couche l'année prochaine.

Vous êtes, de ce point de vue là, un dogmatique de gauche : la seule solution, c'est l'impôt ! Comme au Gouvernement, à l'Assemblée Nationale ou au Sénat.

Concernant ensuite le fonctionnement, je sais que vous aviez suggéré que la droite et le centre seraient les adversaires de la fonction publique, puisque nous sommes contre les augmentations d'impôts. D'abord, permettez-moi de rappeler que je suis fils de fonctionnaire et que j'ai naturellement beaucoup de sympathie pour la fonction publique. Ensuite, je connais beaucoup de fonctionnaires de la Ville de Lyon, je connais leur dévouement, leur professionnalisme et leurs compétences professionnelles, et c'est la raison pour laquelle je veux leur adresser aujourd'hui ce message de confiance.

Mais je veux dire, au-delà de ces considérations personnelles, que c'est pour moi avant tout une question de gouvernance. Et j'ai de ce point de vue là une conviction : sans la mobilisation des fonctionnaires de la ville, on ne mène pas efficacement de bonnes politiques publiques.

C'est pour cela que je souhaite avoir avec eux une vraie réflexion sur l'exercice de nos compétences, sur le périmètre de nos missions, notamment au regard de la création de la Métropole qui se dessine. C'est une occasion unique qu'il ne faut pas gâcher. Et ce n'est pas une logique comptable qui doit primer, mais une logique de projets et de service au public. Et ce n'est pas le rapport de force qui doit primer dans les relations sociales, mais la co-construction qui, seule, permet ensuite à chacun d'agir efficacement autour d'un objectif partagé.

Oui, nous pouvons imaginer dans ce contexte difficile que nous traversons tous ensemble, nous pouvons éviter aux Lyonnais une nouvelle hausse d'impôts en repensant l'exercice de nos missions. Cela n'est d'ailleurs pas « mission impossible » puisque vous l'avez souligné, nos recettes fiscales augmentent chaque année mécaniquement.

Depuis le début de ce mandat, sous l'effet de la revalorisation des bases et de l'augmentation de la population, nous gagnons annuellement environ 10 M€ de recettes supplémentaires. Ce n'est donc pas sans augmentation de recettes que nous avançons chaque année. Et si on y ajoute la croissance des autres recettes, nous devons pouvoir compenser les baisses de dotations de l'Etat sans toucher aux dépenses ni aux taux d'impôts.

En conclusion : je veux dire que ce budget n'est qu'un budget de transition qui ne donne aucune perspective pour la suite et contre lequel nous voterons.

Dans la période qui s'ouvre et qui va être celle des propositions à formuler pour ouvrir une nouvelle page de l'histoire de Lyon, ce contexte budgétaire ne sera bien sûr pas sans conséquence. Mais nous ne serons pas dans le pessimisme.

L'ambition que nous afficherons pour notre ville se fera sans mensonge, avec pragmatisme, mais sans défaitisme et avec beaucoup d'enthousiasme. Un enthousiasme et un optimisme que l'histoire de notre ville porte intrinsèquement. Un projet de développement de notre ville dans un contexte particulier qu'il ne faut pas occulter.

Ce temps du projet pour Lyon arrivera bientôt et je m'en réjouis. Merci de votre attention.

**M. RUDIGOZ Thomas** : Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint aux Finances, chers Collègues, ce dernier budget de la mandature s'inscrit dans le droit fil des précédents budgets proposés et réalisés par l'équipe municipale et le Maire de Lyon depuis 2009. Je rappellerai les éléments fondamentaux de ce budget, traduction financière de notre politique pour le développement de Lyon et le bien-être des Lyonnais.

Tout d'abord, une politique ambitieuse d'investissement avec cette année 155 M€ de crédits, soit un petit repli par rapport au budget 2013, mais dans la logique du cycle naturel de l'investissement comme l'a rappelé Richard Brumm, et qui nous permettra de réaliser notre plan d'investissement ambitieux pour cette mandature avec près de 800 M€ de crédits votés et mandatés.

Comme je l'avais indiqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire, ce budget d'investissement de la Ville de Lyon s'inscrit dans un plan global d'investissement public à l'échelle de l'agglomération de 4 milliards d'euros avec quelques 2,5 milliards d'euros du Grand Lyon et 1 milliard d'euros d'investissement du SYTRAL.

Ce niveau d'investissement remarquable permet non seulement de construire des équipements de proximité : écoles, crèches, maisons de retraite, gymnases, espaces verts, équipements culturels et logements sociaux, mais aussi, il ne faut pas l'oublier, de soutenir l'activité économique de bon nombre d'entreprises de notre agglomération qui, en cette période de crise économique, ont besoin d'un niveau de commandes publiques important, et notre territoire a valeur d'exemple dans ce domaine, à la fois à l'échelle de la région mais aussi à l'échelle du Pays.

Ce niveau d'investissement remarquable est possible grâce à notre épargne brute préservée qui se situe à près de 80 M€ et permettra ainsi en 2014, de financer plus de la moitié des dépenses d'équipement et limiter ainsi le recours à l'emprunt. Cet auto financement est, lui, possible grâce à une maîtrise des charges. Je soulignerai ainsi la baisse des charges à caractère général, une diminution de 1,2 M€ soit - 1,1 % par rapport au budget 2013.

Je reviendrai sur la question de la fiscalité dont l'Opposition veut faire un argument électoral, on l'aura compris, comme ils en ont fait un épouvantail durant tout le mandat. Cette argumentation démagogique n'a jamais porté auprès des Lyonnais car, Monsieur le Maire, vous avez toujours été transparent sur cette question vis-à-vis des Lyonnais. Ainsi, dès le budget 2009 et conformément à vos engagements de campagne, vous avez procédé à une hausse des taux d'imposition de 6 % et vous vous y êtes tenu. Nous restons d'ailleurs une des collectivités de plus de 100.000 habitants les moins imposées de France et si vous aviez encore un doute, chers Collègues, à ce niveau, je vous conseillerai la lecture du dernier rapport de l'Institut Montaigne réputé pour son objectivité, qui souligne une fiscalité modérée à Lyon et qui ajoute que pour continuer à investir dans les prochaines années, il faudra avoir recours à une fiscalité adaptée, j'aurais envie de dire « du Collomb dans le texte ».

L'Opposition, dans une mesure démagogique, veut faire de cette proposition de hausse fiscale modérée, un cheval de bataille. Je crois qu'ils connaissent mal le bon sens, je dirais même la sagesse des Lyonnais qui savent bien qu'une hausse fiscale d'environ 5 % n'aura pas un impact désastreux sur leur pouvoir d'achat puisque cela représentera, en moyenne, une hausse sur une taxe d'habitation moyenne de 20 euros par an, soit moins de 2 euros par mois.

Faut-il rappeler à certains membres de l'Opposition qu'en 2013, il n'y a pas si longtemps, le Conseil général du Rhône dirigé par une majorité politique plutôt considérée comme proche de vous, a voté une hausse fiscale de 16,5 % et je ne me souviens pas d'avoir entendu de protestation de MM. Havard, Broliquier ou Geourjon pour une telle hausse !

(Protestations sur les bancs de l'Opposition.)

C'est votre majorité, excusez-moi ! Ce matin, la majorité du Conseil général a voté le budget primitif pour 2014 et il y aura une hausse des droits de mutation, parlez-en !

Ce qui ne serait pas acceptable et vivement critiquable, ce serait de mener une campagne sur le crédo du 0 % d'augmentation des taxes, et une fois élus de procéder, au bout d'un an, à une hausse significative.

Je rappellerai juste, puisque là, c'est votre camp, Michel Noir, il y a quelques années de cela, lorsqu'il avait été aux affaires, avait augmenté les impôts locaux de 13 % en trois hausses successives alors qu'il n'avait jamais annoncé lors de la campagne électorale de 1989 une telle augmentation. Mais c'est toujours un autre contexte, c'est sûr. Et lui aussi est certainement un grand dogmatique de Gauche.

Ce n'est pas notre façon de faire de la politique. Si on mène une telle politique cela signifierait, à coup sûr, un coup de frein au développement de notre ville et des coupes sévères dans le budget de fonctionnement et donc dans le personnel. Alors au lieu de vous faire le défenseur du personnel de la Ville de Lyon, dites maintenant où vous allez faire des coupes et ensuite, on pourra juger.

Je vous remercie.

**M. FOURNEL Yves**, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous allons adopter le budget 2014 qui est à la fois le dernier de ce mandat et le premier du prochain mandat. Notre débat est donc à la fois le moment de faire un bilan et de tracer des perspectives dans un contexte économique et social très difficile.

Le débat d'orientation budgétaire a été l'occasion de faire le point sur ce contexte. Je me contenterai donc de rappeler que les Groupes GAEC et Communiste, au nom desquels je m'exprime, estiment

qu'au niveau européen, comme au niveau national, le rythme de réduction des déficits publics est trop rapide et pénalise la reprise de l'activité économique et de l'emploi. Cela conduit le Gouvernement à réduire ses concours financiers et dotations aux Collectivités, au détriment des investissements publics et des politiques de proximité.

Nous le disions hier, nous le redisons aujourd'hui, sans pour autant confondre ou tirer un signe d'égalité entre la totalité des politiques suivies avant et après 2012.

Nous sommes aussi inquiets de la timidité des réformes bancaires et de la sécurisation de ce secteur qui fait courir des risques importants. Et nous sommes en désaccord avec les hausses de TVA qui est l'impôt le plus injuste. Globalement, c'est le risque de l'engrenage infernal entre la rigueur et le chômage, la crise sociale.

Oui, notre ville et notre agglomération s'en tirent mieux que la moyenne nationale et nous y voyons en partie le résultat de la politique de notre Majorité. Mais nous n'oublions pas que l'écart entre les riches et les pauvres grandit et que malgré les efforts sans précédent de notre Ville et du Grand Lyon pour le logement et en particulier, le logement social, il y a une crise du logement persistante et des signes de ralentissement de la production que la Ville et le Grand Lyon tentent, avec tous leurs efforts, de maîtriser avec tous les outils à notre disposition.

Dans ce contexte, la situation financière de la Ville est saine. Cela vient d'être démontré alors que 2013 aura été un pic dans le volume de nos investissements. Tous les indicateurs le montrent, en particulier le bas niveau de la dette, des frais financiers et des capacités d'autofinancement importantes. Nous sommes fiers du bilan des réalisations de ce mandat, bilan de notre Majorité, car les engagements pris devant les Lyonnais sont globalement respectés, que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la petite enfance, de la solidarité, de la culture, du sport, du développement économique, du développement urbain. Le rééquilibrage de notre ville et de l'agglomération s'est poursuivi à travers les politiques de logement et d'équipements publics. Les transports en commun se sont développés avec le métro à Oullins, le développement du tramway, des sites propres, des modes doux avec les zones 30 ou apaisées, les pistes cyclables et même des ponts et passerelles. La place de la voiture est mieux maîtrisée et régulée. Mais la période récente a montré qu'il y a encore bien des efforts à faire dans ce domaine du développement d'une ville respectueuse de l'environnement et économe en ressources.

La ville s'est embellie avec les rives du Rhône et de la Saône, les parcs et jardins, les créations architecturales... L'action de solidarité de notre ville est remarquable à travers le CCAS, nos équipes de travailleurs sociaux, le service médico-social et scolaire, la tarification de la restauration scolaire. Tous les enfants relevant des écoles maternelles et élémentaires sont scolarisés sans distinction, avec une aide sociale et un accompagnement des familles en difficulté sans équivalent. Nous sommes très attentifs à la situation de ces familles avec enfants scolarisés, sans hébergement, en lien avec la Préfecture dont c'est d'abord la compétence, au cas par cas.

Avec Sylvie Guillaume et les services sociaux de la Ville et de la Préfecture, au quotidien, des solutions ont été trouvées pour la plupart des familles avec enfants scolarisés dans nos écoles, sans battage médiatique. Nous y travaillons depuis des mois et des années. On peut d'ailleurs se réjouir que l'occupation le soir des écoles Dru et Berthelot s'arrête. Elle ne pouvait se poursuivre. Je relève l'esprit de responsabilité des parents d'élèves tout en respectant leur émotion et leur solidarité. Avec Sylvie Guillaume, nous poursuivrons ce dialogue constructif et patient mais responsable avec les associations, en toute franchise. C'est toute la différence avec les propos non acceptables tenus tout à l'heure. C'est la différence avec les coups d'éclat et les provocations médiatiques.

Bref, plus globalement pour rester dans le temps qui m'est imparti, nous approuvons et partageons le bilan de notre Majorité et estimons qu'il faut poursuivre et même approfondir notre action en préservant ses équilibres et ses priorités actuelles. Ces équilibres dans l'action et la gestion qui produisent cette dynamique de notre ville et l'équilibre de notre majorité sont étroitement liés. C'est une alchimie délicate, complexe et fragile qu'il faut particulièrement soigner.

Nous approuvons le budget 2014 dont nous considérons que l'équilibre tient à un fil. Plus de rigueur casserait ce fil et cette dynamique. Nous avons besoin de nos services publics de qualité à la base du vivre ensemble et tout autant de la dynamique économique. Ce ne sont pas des charges mais des atouts. Et ils ont besoin de personnels formés, motivés, innovants pour les faire encore évoluer vers plus d'efficacité et de meilleures réponses aux besoins prioritaires des Lyonnais.

Nous relevons d'ailleurs que le budget 2014 est marqué par des avancées sociales pour le personnel avec les mutuelles et d'autres mesures comme la contribution à l'équilibre de la CNRACL pour les retraites. Mais demain, pour poursuivre notre action, les services auront besoin de se renforcer et d'évoluer, de se moderniser encore.

Ceci dit, Monsieur Havard, les fonctionnaires n'ont pas la mémoire courte et se souviennent de la casse des services publics sous M. Sarkozy.

Clarifier la perspective sera décisif dans la poursuite de notre travail commun, indispensable pour les Lyonnaises et les Lyonnais, pour l'avenir de notre ville.

Des enjeux complexes sont devant nous :

- L'emploi et le logement, en particulier le logement social, développés et mieux répartis, sont bien sûr la première priorité.

- Une ville saine, agréable, écologique demandera de passer à la vitesse supérieure pour l'éco-rénovation des logements anciens et des bâtiments de la ville.

- L'accessibilité des équipements publics devra encore être améliorée pour se rapprocher du respect de la loi de 2005 en prolongement des efforts déjà réalisés.

- La poursuite du développement des transports en commun avec les lignes C3, A7 et A8 sera essentielle comme l'attention aux modes doux.

- Nous serons particulièrement attentifs aussi à la place de l'enfant dans la ville, dans toutes ses dimensions : éducation, petite enfance, loisirs éducatifs... et à l'affirmation d'une ville et demain d'une métropole plus solidaire et plus juste.

Voilà, je n'irai pas plus loin et je conclurai sur le travail réalisé en terme de démocratie locale et participative sous l'impulsion de Gérard Claisse. Des avancées, des expériences ont été menées. Il faudra aller plus loin demain avec le principe de concertation appliqué à tout projet urbain de façon systématique dans l'avenir. Cela passera aussi par une articulation et une coopération renforcées entre les mairies d'arrondissement, la Ville et demain la Métropole et d'autre part, à travers une gestion des services publics essentielle, encore plus transparente et associant les usagers, avec un équilibre maintenu des modes de gestion.

Voilà, Monsieur le Maire, ce que les Groupes GAEC et Communiste voulaient rappeler à ce moment particulier de fin de mandat précédent le renouvellement municipal. Les Groupes GAEC et Communiste voteront le budget 2014 et seront actifs et disponibles sur ces priorités demain comme hier et aujourd'hui, au service des Lyonnais.

**Mme CHICHEREAU DINGUIRARD Marguerite-Marie** : Monsieur le Maire, chers Collègues, la situation financière nationale est difficile : le Gouvernement réduit en 2014 et 2015 ses dotations aux Collectivités. Le Premier ministre a annoncé une réforme fiscale importante. Pour Europe Ecologie les Verts, celle-ci doit être plus juste et plus équitable et intégrer une nouvelle logique fiscale pour financer la transition écologique de notre économie, pour plus d'emplois locaux et des activités utiles au plan de l'environnement et de la santé notamment.

Nous souhaitons que cette réforme conduise à une réduction de la TVA sur les activités les plus propres comme les transports en commun. L'épisode de pollution atmosphérique sans précédent qui se termine devrait nous y inciter fortement.

Comme notre Groupe écologiste l'a exprimé lors du dernier débat d'orientation budgétaire, Lyon a mené une politique qui a refusé une austérité mortifère et conduit un rythme de dépenses élevé au service des Lyonnais.

Nous avons donc entamé l'indispensable transition écologique dans notre ville, il nous faut la poursuivre en allant encore plus avant dans des domaines où nous sommes, à juste titre, une référence : le logement durable, l'éclairage public, le plan climat...

Réduire concrètement la facture énergétique, c'est aussi bien aider les Lyonnais à isoler thermiquement leur logement que leur permettre d'accéder facilement à plus de transports en commun. 19 % des ménages de l'agglomération sont potentiellement en situation de précarité énergétique.

Nous saluons donc le fait que nos investissements 2014 poursuivent l'objectif de création de logements sociaux performants pour construire une ville durable et solidaire, mais nous n'oublions pas que notre région se remet à peine d'un épisode de pollution atmosphérique exceptionnelle avec plusieurs jours de seuils d'alerte.

Les actions engagées dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère, du Plan Climat ou de l'Agenda 21 ne suffisent pas aujourd'hui au plan environnemental et social ! Nous insistons donc sur les besoins en matière de rénovation thermique des logements, sur les alternatives aux modes de déplacements polluants, mais aussi sur les réserves foncières pour le logement accessible à tous et sur le soutien aux filières vertes, notamment à la production d'énergie renouvelable en site urbain.

En ce qui concerne ce dernier point, la Ville, en tant que propriétaire du réseau électrique, peut et doit faciliter les raccordements pour les producteurs. Les coûts de raccordement imposés par le concessionnaire ERDF sont exagérément élevés, ces coûts ne reposent sur aucune réalité technique, voire réglementaire, en site urbain en particulier. C'est ainsi que nous tendrons à rejoindre la cohorte des villes européennes à énergie zéro.

Enfin, vous me permettez de conclure sur un aspect plus technique du vote de ce jour, et je reviendrai sur le suivi de l'inventaire de la Ville et les règles de ses amortissements. En effet, cette gestion nous paraît bien conduite, notamment en ce qui concerne les réseaux d'éclairage public. A ce propos, je mettrai en parallèle la gestion de notre réseau de distribution d'électricité : étonnamment, notre délégataire, ERDF, n'applique pas les mêmes règles en ce qui concerne l'obligation d'inventaire et en ce qui concerne les amortissements sur un réseau qui ressemble techniquement comme un frère au réseau d'éclairage public, dont nous prenons grand soin.

La Ville amortit sagement sur 30 ans son réseau d'éclairage public, alors que le concessionnaire amortit notre réseau sur 40 ans, voire 50 ans. J'attire donc l'attention de la Ville sur le risque financier grave qu'elle prend en n'intervenant pas sur cette question et ce, en tant que propriétaire du réseau de distribution. Cette année encore, nous avons souhaité notre intervention constructive en saluant des choix budgétaires plus écologiques.

2014 sera marquée par la poursuite des investissements sur la réalisation du parc Sergent Blandan et des rives de Saône. Autant de lieux pour créer une ville moins polluée, plus verte, avec des lieux publics adoucis offrant à chacun la possibilité de jouer ou de se relaxer selon son âge et ses besoins. Des lieux où chaque enfant trouve sa place, car une ville où l'enfant trouve son bonheur, c'est une ville où chacun peut trouver le sien. Nous soutenons ce budget.

**M. GIORDANO Alain**, Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement : Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint aux Finances, chers Collègues, nous l'avons vu au moment du débat d'orientation budgétaire, le cap qui a été choisi pour notre Ville est solide. Avec le budget 2014, Monsieur l'Adjoint aux Finances, nous constatons que la Ville poursuit depuis 12 ans une tradition comptable saine, caractérisée par une évaluation serrée des besoins de notre commune.

La semaine dernière, Opinion Way publiait un sondage sur le développement durable : plus d'un Français sur deux pense que le développement durable est un enjeu majeur de notre avenir. Ce sondage met aussi en évidence que les efforts des pouvoirs publics manquent de lisibilité et d'information. Nous le savons, le développement durable est un enjeu complexe, transversal, faisant face à des freins structurels nombreux. Cette démarche nous demande d'ajuster nos méthodes en permanence, c'est pourquoi nous souhaitons saisir l'occasion du vote du budget primitif pour avancer des pistes de réflexion qui conjuguent souci de l'équilibre budgétaire et efficacité de notre politique en matière de développement durable.

Nous pensons que deux domaines doivent être valorisés dans le cœur du budget 2014. Il s'agit, bien sûr, de la gestion de notre consommation d'énergie et de la place que nous donnons à l'économie sociale et solidaire. Permettez-moi de commencer par ce dernier thème.

Lorsqu'en 2001 Guylaine Gouzou-Testud créa la délégation à l'économie sociale et solidaire, peu d'élus croyaient en cette thématique. Aujourd'hui, cette thématique est reconnue, avec un ministère dédié et très prochainement l'adoption d'une loi qui définit fermement ces contours, tout en respectant sa diversité.

Au niveau national, c'est un secteur d'activité qui représente 23 % -on parlait tout à l'heure d'emploi local- des créations d'emploi sur la dernière décennie. Or, en Rhône-Alpes, 210.000 emplois et 30.000 entreprises sont concernés. Lyon est au centre de ce réseau d'acteurs dense, actif et novateur. Françoise Rivoire, qui les connaît très bien, témoigne régulièrement du soutien indispensable qu'ils apportent à notre action.

Nous avons encore des marges d'amélioration, notamment au niveau de la lisibilité budgétaire qui organise le suivi indispensable que nous devons proposer à ces structures. Il nous faut développer des outils destinés à mieux évaluer notre action sur plusieurs années afin de prendre une part plus active à cette économie, en diversifiant les formes de notre soutien et en co-construisant des projets avec les acteurs du territoire.

Nous devons, pour être clair, sortir progressivement d'une logique de pure subvention et de délégation en diversifiant les recettes, qu'il s'agisse d'autofinancement, de mécénat privé ou de financement participatif.

Deuxième thématique : la consommation d'énergie. Nous ne sommes pas seuls à nous féliciter des grandes avancées réalisées : le label éco-quartier de la Duchère, une distinction nationale pour ce premier label qui concrétise un gros travail sur ce territoire ; la distinction de la WWF, une première en France, pour le quartier durable de la Confluence, qui doit beaucoup à l'investissement de Gilles Buna ; récemment, c'est la Marianne d'or, catégorie éco-ville, qui vous a été remise en main propre, Monsieur le Maire.

Ces distinctions, ce n'est pas rien. Concrètement, c'est, pour quelques exemples seulement, la chaufferie à bois de la Duchère, et son économie de 25.000 tonnes de CO<sup>2</sup> par an, c'est la halle Diagana, qui couvre 55 % de ses besoins énergétiques grâce à sa centrale photovoltaïque, c'est encore l'école Julie-Victoire Daubié, premier équipement public à énergie positive de Lyon. Ce sont des encouragements répétés pour voir notre ville reconduire une politique durable, pragmatique et gagnante, surtout que les investissements privés et c'est important, emboîtent le pas à cette exigence vertueuse.



Monsieur le Maire, vous indiquez clairement dans votre rapport que la diminution de notre consommation d'énergie passe par la poursuite de cette politique d'investissement. Nous nous en réjouissons car 2014 va être une année charnière pour cet enjeu budgétaire stratégique.

Le mois dernier, et j'en terminerai sur le débat d'orientation budgétaire, Mireille Roy rappelait que le gros de notre effort se fera sur la rénovation thermique. A ces fins, elle rappelait l'utilité de créer une ligne budgétaire supplémentaire destinée à aller plus vite et plus loin dans la réduction de nos consommations énergétiques. Bien sûr, cela pourrait être fait par un renforcement de l'enveloppe destinée à ces rénovations, mais d'autres solutions pragmatiques existent, comme développer les partenariats avec des entreprises sur des projets pilotes dont on a parlé tout à l'heure, dans la lignée du projet de la cité jardin à Gerland.

Enfin, la prise en compte par la Commission d'Appels d'Offres, d'un critère « développement durable renforcé », démontre le volontarisme de la Ville en ce domaine.

Voilà, ces quelques remarques vont dans le sens de la poursuite d'une politique budgétaire d'excellence. Pour le reste, les membres du Groupe Lyon Ecologie voteront avec plaisir le budget 2014.

Merci à vous.

**Mme CONDEMINE Anne-Sophie**, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce budget primitif 2014 a été élaboré conformément aux orientations qui sont les nôtres depuis six ans.

Ainsi, et même si l'exécution de ce budget se déroulera en grande partie sur le prochain mandat, il concrétise à part entière les objectifs qui traduisent les engagements de notre municipalité :

- une fiscalité modérée ;
- des dépenses de fonctionnement contenues dans un contexte de développement et d'amélioration des services rendus à la population ;
- un programme d'investissement très soutenu, dont la réalisation est montée en puissance sur cette deuxième partie de mandat. Ces projets ayant pour objectif premier d'accompagner la croissance de la population de notre territoire et d'offrir à nos concitoyens les infrastructures adaptées à une vie harmonieuse, dans la ville qu'ils ont choisie ;
- et enfin, la maîtrise de notre endettement.

Ces objectifs constituent notre cap, celui que nous poursuivons sans relâche depuis 2008.

Certes, 2014 est un tournant pour les finances publiques locales, puisqu'à l'érosion de l'enveloppe des dotations, constatée depuis plusieurs années, se substitue, à compter de cette année, une importante diminution des concours financiers de l'Etat aux collectivités et selon toute vraisemblance, également en 2016 et au delà.

Certes, cette mesure phare du projet de loi de finances pour 2014, très pénalisante, se cumule avec d'autres événements, qui contribuent également à la dégradation du contexte budgétaire, propre aux collectivités territoriales.

Mais, que chacun ouvre bien les yeux : s'il est une ville qui aura les moyens d'aborder ce tournant plus sereinement que beaucoup d'autres, c'est bien la Ville de Lyon.

Cela ne veut pas dire que nous pouvons nous endormir sur nos lauriers. Cela signifie simplement que les efforts déployés jusqu'à aujourd'hui et que nous avons concrètement matérialisés sur le terrain au profit des Lyonnais, constituent un atout pour aller encore plus loin.

L'Opposition nous explique pour sa part, que depuis cinq ans, elle répète que l'attention doit être portée sur les dépenses et que nous restons sourds à ces appels, que le Maire de Lyon refuse de regarder la réalité nationale en face et qu'ainsi nous sommes aujourd'hui comme pris au dépourvu. A lire ou entendre cela, j'ai tendance à me dire que nous n'avons pas dû participer aux mêmes Conseils municipaux, car s'il y a bien un mot que Richard Brumm répète inlassablement depuis qu'il est Adjoint de cette Ville, en charge des Finances, c'est bien le mot rigueur, rigueur dans la gestion que nous conduisons.

Est-ce qu'une ville, dans une situation financière solide, comme nous le sommes, pourrait d'ailleurs réussir à l'être, sans porter une attention très vive à ses dépenses, sans déployer les efforts nécessaires, année après année, pour maîtriser ses charges ? A moins de profiter d'une manne financière que nous n'avons pas, je ne le crois pas...

Ainsi, malgré la crise financière, malgré la crise économique, malgré la crise des finances publiques, nous avons gardé la même vision, celle de la rigueur dans la gestion, une rigueur mise au service d'un renchérissement des services publics offerts à nos concitoyens et d'une politique d'investissement ambitieuse qui n'a pas failli depuis plus de dix ans.

Durant cette mandature et au delà, nous faisons toujours plus, sans pour autant dégrader la situation financière de notre Ville. Nous prenons chaque année les décisions de gestion, qui nous permettent de poursuivre notre action et de nous adapter à un contexte toujours plus difficile. Nous faisons évoluer chacun de

nos budgets au plus près des besoins réels et nous multiplions nos efforts pour réduire ou limiter l'évolution des postes qui peuvent l'être, en compensation des hausses de charges que nous ne pouvons maîtriser.

Et les résultats que nous obtenons parlent pour nous. Peu de collectivités peuvent, en effet, se prévaloir d'une dynamique et d'un bilan positifs tels que les nôtres.

Le budget 2014 soumis ce jour à notre vote, réussit un pari, celui de conserver un élan optimiste et volontariste, qui continuera à porter notre territoire et verra l'achèvement ou la poursuite de nombreux projets d'équipement, préparés tout au long de ce mandat, un élan optimiste et volontariste qui s'associe à un élan renforcé de rationalisation de la dépense publique dans notre collectivité.

C'est pourquoi le Groupe Lyon Demain votera pour sa part ce budget primitif 2014. Merci.

**M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert**, Conseiller municipal délégué : Monsieur le Maire, chers Collègues, lorsque j'entends certains propos de l'Opposition, sur la situation financière de notre Ville, je me dis lorsque je regarde les autres grandes villes françaises qui sont pour la plupart, plus endettées, qui investissent moins et qui ont plus recours à la pression fiscale, je me dis que celles-ci devraient déposer le bilan demain matin !

Il est vrai qu'en période de crise économique, de croissance atone, telle celle que nous connaissons aujourd'hui et depuis plus de cinq ans, les manuels d'économie expliquent qu'il y a, pour la puissance publique, deux attitudes possibles :

- soit la rigueur, avec une baisse des dépenses de fonctionnement et d'investissement en attendant des jours meilleurs, avec bien sûr le risque de baisse de la qualité des services publics : c'est le choix qu'ont fait certaines villes françaises ;

- soit le recours excessif à l'endettement, pour ne pas ajouter la crise à la crise, mais en faisant reporter le fardeau sur des temps plus propices, qui est en réalité celui des générations futures.

En réalité, il y a même des villes qui cumulent à la fois l'endettement excessif et des services publics peu performants. Mais en tout cas, ce que confirme ce budget primitif 2014, c'est que notre collectivité a trouvé, je crois, une troisième voie, c'est aussi cela le modèle lyonnais -ce que, effectivement, salue l'Institut Montaigne- : des dépenses de fonctionnement maîtrisées, des dépenses d'investissement, un rythme d'investissement jamais connu auparavant, près de 150 M€ pour 2013, près de 150 M€ pour 2014, en tout cas un rythme annuel supérieur à 100 M€, alors que la moyenne des grandes villes est plutôt de 60 M€ ; un recours très modéré à la fiscalité, je n'y reviens pas bien sûr, cela a été largement développé, et tout cela sans faire porter le fardeau de cette politique volontariste au service des Lyonnais sur les générations futures, puisque notre dette est sous contrôle et que le niveau de dette en 2014 est inférieur à celui qu'il était en 2001.

Oui, il est important de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour se donner des marges pour l'avenir, mais derrière les chiffres, c'est bien les moyens pour notre ville d'assurer son développement, son avenir, tout comme les services de proximité qu'attendent les Lyonnais.

Et lorsque l'on pointe la maîtrise des dépenses de fonctionnement, c'est bien sûr la maîtrise des dépenses de personnel, à laquelle on pense, qui est d'ailleurs saluée par le rapport de l'Institut Montaigne. Je voudrais, là aussi, derrière l'indicateur, saluer une politique, qui est celle de nos Ressources humaines, qui a apparemment échappé à M. Havard, car une maîtrise de la masse salariale ne pourrait, en effet, fonctionner sans une véritable politique des ressources humaines, que vous avez voulue, Monsieur le Maire, ambitieuse et innovante.

Je voudrais, bien sûr, saluer à vos côtés, le travail de Marie-Odile Fondeur, puis de Dominique Bolliet, avec l'ensemble de la Direction des Ressources Humaines, une politique de ressources humaines remarquable, parce qu'effectivement lorsqu'on investit plus de 100 M€ par an, cela veut dire qu'on crée des équipements nouveaux ; donc, maîtriser la masse salariale, cela paraît relever de la quadrature du cercle, mais en mettant au service les besoins réels de service public des Lyonnais et bien vous avez réussi ce pari.

Et cet effort sur la masse salariale, ne pourrait se faire non plus, sans une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui est mise en œuvre et qui assure à la fois la valorisation des compétences des agents, comme leur santé au travail.

Et pour ce qui est, effectivement, du dernier budget de notre mandat, mais aussi celui du mandat futur, comme le dit mon Collègue Yves Fournel, je voudrais saluer ce travail de la Direction des Ressources Humaines et bien sûr derrière elle de l'ensemble des salariés de notre Ville : ceux qui assurent l'accueil dans les bibliothèques, l'accueil de nos enfants dans les crèches de la Ville, dans les cantines scolaires, celles et ceux à la Direction de l'Eclairage public qui ont contribué à la réussite de la Fête des Lumières, pour ne prendre que quelques exemples.

Il y a quelques semaines, un mensuel lyonnais a eu la bonne idée de saluer en « Une », le dynamisme de notre Ville et à l'instant MM. Broliquier et Havard l'ont fait également, puisqu'ils ont salué le fait que, malgré un recours très modéré à la pression fiscale, la plus faible depuis plusieurs années, l'une des plus

faibles des grandes villes de France, les ressources propres de notre Ville n'en sont pas moins dynamiques : + 80 % de ressources propres, c'est effectivement important lorsque nous sommes en crise économique, lorsque les dotations de l'Etat diminuent. Ce dynamisme retrouvé, Monsieur le Maire, c'était effectivement votre engagement il y a 12 ans.

Un dynamisme qui nous permet d'offrir aux Lyonnais, de plus en plus nombreux, le développement, les équipements, les services, qui font la qualité de notre Cité, tout en préservant la santé financière de notre Ville et donc des générations futures, dans un contexte dont on ne sait pas s'il sera meilleur dans l'avenir.

Tout cela en tout cas est de bon augure pour la suite et le Groupe Socialiste votera donc le budget 2014. Je vous remercie.

**M. BRUMM Richard**, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, simplement quelques mots. Je suis toujours un peu déçu à chacun des rapports importants que je présente...

(Bruits divers.)

Je ne suis, toutefois, pas déçu de tout.

En effet, j'apprécie que nos Collègues de la Majorité sachent reconnaître les qualités du budget que nous avons établi avec le service des Finances. En revanche, je suis toujours un peu déçu de l'attitude de l'Opposition.

Bien que nous nous appliquions chaque année, et chaque année un peu plus, à présenter un budget de qualité, sérieux, rigoureux le cas échéant, avec des perspectives d'avenir importantes, l'Opposition se garde bien d'en convenir expressément.

Ainsi M. Broliquier tout à l'heure, a invoqué un budget clair et pédagogique : il a même dit « électoral » ; dans sa bouche, j'ai tendance à penser que ce qu'il a d'électoral, c'est qu'il est bien et que dès lors nous pouvons nous en servir sur un plan électoral.

Je rappellerai simplement qu'il est sincère, que les chiffres qu'il contient sont justes, que lorsque nous sommes à la Commission des Finances sur un tel sujet, nous répondons de façon précise aux questions posées par l'Opposition.

D'ailleurs, lorsque nous nous retrouvons dans l'hémicycle, pour le Conseil municipal, on ne nous parle plus des questions qui ont été posées en commission. On se contente de généralités, c'est-à-dire par exemple, les mesures qui sont prises par le Gouvernement, pour les dix, vingt, voire trente ans de carrière politique de notre maire. On ne parle pas, comme M. Havard, dont je crois pouvoir dire que son discours était essentiellement électoral, du budget, et on ne rentre, bien sûr pas dans le détail.

Alors, effectivement, je me pose la question de savoir si c'est bien utile que nous soyons aussi pédagogiques et complets et qu'un budget finalement présenté en quelques pages avec les chiffres principaux ne serait pas suffisant.

J'aurais aimé que vous appréciiez les efforts que nous faisons, avec la Direction des Finances, pour présenter un tel budget. J'aurais aimé que vous appréciiez les compliments d'institutions, qui ne font pas partie de la municipalité, comme le rapport Montaigne, comme l'agence Standard and Poor's. J'aurais aimé que vous en reconnaissiez le bien fondé.

Vous ne le faites pas parce que, si j'ai bien compris, dans votre esprit, ce n'est pas convenable de dire que ce que fait la Majorité est bien.

Voilà Monsieur le Maire, je n'ai rien d'autre à rajouter.

**M. LE MAIRE** : Merci bien Monsieur Brumm. Quelques mots, Mesdames et Messieurs pour parler du budget.

D'abord, on l'aurait presque oublié, mais cela fait la cinquième année où les impôts n'augmentent pas. Il n'y a pas beaucoup de villes en France, j'y reviendrai tout à l'heure, qui peuvent effectivement avoir un tel bilan. Au Grand Lyon, ils n'ont même pas augmenté depuis 2003 : 10 ans que nous n'avons pas augmenté les impôts, -si nos Collègues de l'Opposition ont quelques autres villes qui seraient de leur sensibilité politique à me montrer qui feraient mieux que la Ville de Lyon, j'attends pour la prochaine séance du Conseil leurs exemples, et même sans attendre, qu'ils me fassent parvenir la liste de ces villes et on verra où puiser les modèles pour les prochains mandats-, mes chers Collègues, avec un investissement extrêmement fort, nous avons investi dans le dernier mandat 785 millions d'euros, nous allons investir dans celui-ci 660 millions d'euros.

On me dira, mais vous faiblissez. Non ! Parce que dans le dernier mandat comme vous vous en souvenez, il y avait une année en plus et nous étions sur 7 ans. Cela veut dire que loin d'être à bout de souffle, nous investissons toujours autant sans augmenter de manière massive les impôts.

Comment le faisons-nous ? Et bien, nous essayons de faire en sorte de ne pas laisser faiblir notre autofinancement. Et si l'on regarde ce qui s'est passé dans le dernier mandat, et ce qui se passe sur ce mandat là,

on s'aperçoit qu'aujourd'hui, notre autofinancement de 60 millions cette année, est plus important que ce qu'il était à la fin du cycle passé, c'est-à-dire que nous avons préservé des marges d'autofinancement et donc, de financement, de nos investissements pour l'avenir, plus importantes encore, que ce que nous avons fait au cours du dernier mandat.

Alors, est-ce que pour faire cela nous avons matraqué les Lyonnais fiscalement ? J'aimerais que l'on nous montre un certain nombre d'exemples et la situation de Lyon.

Voilà c'est le taux des taxes foncières des villes de plus de 200 000 habitants. Vous voyez que pour la taxe foncière, nous sommes la ville la moins imposée. Lorsque l'on regarde la taxe d'habitation, nous sommes « troisième ». Encore ce classement ne dit-il pas tout, parce que nous avons fait le maximum d'abattements qu'il était possible d'appliquer au regard du Code Général des Impôts. C'est ce qui fait que, par exemple, une famille avec deux enfants, aujourd'hui à Lyon, est notablement moins imposée ici qu'ailleurs, avec les taux prévus par le Code Général des Impôts. Chaque fois, nous sommes au maximum, de manière à prendre en compte pour les Lyonnais, en particulier ceux qui peuvent avoir des difficultés, les abattements maximums.

Mes chers Collègues, je regarde bien évidemment ce qui se passe au niveau des autres grandes villes françaises, et je vois par exemple que Lille a choisi de ne pas toucher à ses taux de fiscalité qui étaient extrêmement élevés, mais sa dette a augmenté de 93 %.

Je vous signale que nous, depuis 10 ans, on est au même niveau de dette. Elle n'a pas augmenté. On peut dire que nous avons encore quelques réserves.

Je vois que pour Nice, malgré une forte hausse du taux (+ 15 % en 2009), nos petits 6 % paraissent ridicules par rapport au 15 % de la Ville de Nice. Et bien malgré cela, ils ont aujourd'hui un endettement extrêmement élevé. Et lorsque l'on prend en compte, par exemple, à la fois l'endettement de la ville et celui de l'intercommunalité, on voit qu'il a explosé : + 166 %.

Lorsque je regarde Marseille, malgré de fortes hausses de taux également, + 10 % de hausse de taux, la ville est extrêmement endettée. Tout à l'heure, Richard Brumm vous a dit qu'à Lyon, pour se désendetter, il fallait 5 ans. A Marseille, pour se désendetter, il faut 12 ans. Alors là, oui, ils sont un petit peu en difficulté, quand on connaît de telle situation.

Tout à l'heure j'écoutais nos Collègues, quelquefois hallucinants de naïveté ou de mauvaise foi. Ils disaient : « oui, mais vos recettes ont beaucoup augmenté. ». Pourquoi ont-elles augmentées, mes chers amis ? Parce qu'on se retrouse les manches chaque jour, et qu'on fait en sorte que les entreprises nouvelles qui viennent s'installer à Lyon et donc qui créent de l'activité économique. Mesdames et Messieurs, voyez, cela fait trois quatre mois, qu'avec le Préfet de Région, on se bat pour sauver Kem one, et je pense qu'il annoncera tout à l'heure que Kem one est sauvée. Cela fait des années où l'on se bat pour faire en sorte que la chimie de base se reconvertisse en chimie environnement et c'est la vallée de la chimie qui est en train de se reconvertir sur un certain nombre d'activités qui sont plus haut de gamme.

Il y avait une très belle exposition faite par le Groupe Solvay il y a quelques semaines. Vous seriez allée voir les nouveaux produits qu'on est en train aujourd'hui de fabriquer, chère Collègue Chichereau-Dinguirard, qui vont permettre de relever les défis écologiques, les défis climatiques, sur la pollution de l'air, sur la pollution des eaux. C'est quelque chose d'extraordinaire.

J'étais présent, il y a quelques temps pour fêter le cinquantième anniversaire de la création de Bio Mérieux. Alain Mérieux évoquait devant celles et ceux qui étaient réunis –à peu près 2 000 personnes- la façon dont nous avons ensemble relevé le défi des Sciences du Vivant, avec Alain, avec Christophe Mérieux, et comment à un moment donné, où peut-être cette activité, dans l'agglomération avait tendance à vaciller, nous avons formé ce pôle de compétitivité et fait qu'aujourd'hui il y a une centaine de PME dans ces activités économiques.

Mes chers Collègues, nous sommes aujourd'hui dans les Sciences de la Ville Intelligente avec, comme vous le savez un certain nombre de beaux projets, ce que nous réalisons avec le NEDO japonais, ce que nous portons avec EDF, ce que nous portons dans le domaine de la mobilité avec Bolloré, ce que nous portons avec ce projet Opticités pour lequel il y a aujourd'hui un montant d'investissement de 13 millions d'euros dont 9 millions d'euros sont financés par l'union européenne, parce que eux, ils ont repéré que Lyon était sur le plan économique, une des villes les plus dynamiques.

Récemment, nous avons fait venir le ministre chargé des technologies nouvelles, Mme Fleur Pèlerin, parce que comme vous le savez, elle lance un projet qui s'appelle « French Tech ». On voulait montrer que dans le domaine du numérique, il y avait des ressources à Lyon. Nous avons fait venir 300 entrepreneurs. Vous savez que le numérique à Lyon représente 800 entreprises, 20.000 personnes. Bien évidemment, il est important de porter le développement d'un certain nombre de projets de ce genre. C'est pourquoi nous le faisons au niveau local avec un certain nombre d'entreprises qui sont -alors que c'est la crise la plus profonde- en train d'investir à Lyon : Plastic Omnium, 40.000 m<sup>2</sup> à Gerland ; Alstom, 40.000 m<sup>2</sup> au Carré de Soie.

Nous le faisons également avec des entreprises étrangères. La semaine dernière, j'étais avec un grand groupe, sans doute l'un des plus grands groupes chinois qui s'appelle «Huawei». Nous étions allés les voir à Shenzhen et le Président Directeur Général de ce groupe venu faire une tournée en Europe est passé par Paris et a souhaité que nous déjeunions ensemble. Il m'a dit : « *Monsieur Collomb, nous allons investir sur Lyon. Non seulement on va investir, mais en attendant nous allons aider à développer les jeunes startup lyonnaises* », à travers un concours qui sera organisé.

Mesdames et Messieurs, vous avez peut-être remarqué lors de la fête des lumières, deux des très belles installations réalisées : celle dans la cour de l'Hôtel de Ville a été financée par Dubaï et celle du Parc de la Tête d'Or a été financée par l'Ambassade de Chine, la ville de Canton et la ville de Xi'an. Vous pensez que tout cela vient naturellement, parce que Munatius Plancus aurait fondé Lyon il y a 2.000 ans ? Non !

(Rires.)

Tout de même pas, le dynamisme de Munatius Plancus est depuis longtemps derrière nous et c'est tous les jours qu'il faut se battre pour développer la ville.

Mes chers Collègues, parce que nous avons ce développement économique, beaucoup de jeunes restent à Lyon mais d'autres viennent à Lyon. Aujourd'hui si la ville, l'agglomération a gagné plus de 80.000 habitants en l'espace de quelques années, c'est évidemment parce qu'il y a un tel mouvement. Certaines villes s'effondrent, mais nous dans une des crises les plus sévères, et je le disais l'autre jour au Grand Lyon, dans ce mandat 2008-2013, où on n'a connu et où l'Europe n'a connu que la crise en l'espace de 5 ans, l'agglomération lyonnaise n'a cessé de se développer.

C'est la raison pour laquelle j'attends avec une certaine quiétude le jugement qui viendra forcément. Je me suis dit, comme Richard Brumm, que l'on va nous rétorquer : « Nous on réduira les dépenses de fonctionnement en disant le premier secteur pour la Ville de Lyon c'est l'enfance et la petite enfance. Comment va t-on réduire drastiquement ici ? Ensuite ce seront les espaces verts en ne les entretenant plus, va-t-on laisser « tomber » le Parc de la Tête d'Or ? Enfin sur le sport » et j'ai bien entendu M. Broliquier dire qu'il n'y avait pas assez de piscines. Le journal « Le Monde » vient de faire paraître aujourd'hui un article « Marseille : brasse coulée ». Je vais vous le lire pour montrer que nous sommes assez loin de Lyon. Voici le sous-titre : « *piscines municipales à l'abandon ; apprentissage scolaire en échec ; indifférence politique ; dans les quartiers populaires 3 petits marseillais sur 4 ne savent pas nager* ». Je peux vous dire que les petits lyonnais savent nager et on voit même qu'il y a du monde dans nos piscines et ce serait sans doute là notre problème. Personnellement je préfère avoir ce problème là plutôt que des piscines à l'abandon. On ne peut pas dire à Lyon que nos piscines soient à l'abandon.

Mesdames et Messieurs, on voit bien que la ville aujourd'hui est en train de se développer. J'entends des cris sur ma droite mais je sais bien que lorsqu'il faut refaire Edouard Herriot ou Louis Pradel, j'ai entendu des proclamations mais peu d'actes ont suivi. Or, nous allons démarrer les travaux au cours de cette année et c'est ainsi que la Ville de Lyon bouge, va de l'avant. Franchement, il faut être naïf pour dire « mais vous avez préparé ce budget juste avant les élections », puis « vous avez des réalisations qui arrivent juste avant les élections. » Mais Mesdames et Messieurs, pour poser le pont Schumann, la passerelle Saint-Clair, pour ce que nous allons faire dans quelque temps, c'est-à-dire mettre le tramway sur le pont, faire le tunnel de la Croix-Rousse il ne fallait pas s'y prendre avant-hier. Les Lyonnais voient tout cela et se disent « c'est super », non seulement les Lyonnais mais également les 4 millions de visiteurs venus pour une des plus belles fêtes des lumières, évidemment, ils ont vu que cette agglomération allait de l'avant.

En tout cas, je dis à la Majorité que je suis extrêmement fier de ce que nous avons accompli ensemble dans cette ville pour les Lyonnais.

(Applaudissements.)

A) Budget principal

	Dépenses	Recettes
Mouvements réels:	845 767 343 €	845 767 343 €
Mouvements d'ordre:	71 754 599 €	71 754 599 €
Total :	917 521 942 €	917 521 942 €

Nous allons passer au vote du budget principal réparti par chapitres. Que ceux qui veulent bien l'adopter le manifestent en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Il est adopté à la majorité.

D'ailleurs je vois que la majorité s'agrandit ce qui est bon signe pour l'avenir !

(Les groupes Centristes et démocrates pour Lyon – UDI, Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés ont voté contre.)

B) Budget annexe du Théâtre des Célestins

	Dépenses	Recettes
Mouvements réels:	8 243 293 €	8 243 293 €
Mouvements d'ordre:	191 460 €	191 460 €
Total :	8 434 753 €	8 434 753 €

Nous allons passer au vote du budget annexe du théâtre des Célestins réparti par chapitres. Que ceux qui veulent bien l'adopter le manifestent en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Il est adopté à la majorité.

(Les groupes Centristes et démocrates pour Lyon – UDI, Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés se sont abstenus.)

C) Budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse

	Dépenses	Recettes
Mouvements réels:	1 954 590 €	1 954 590 €
Mouvements d'ordre:	284 755 €	284 755 €
Total :	2 239 345 €	2 239 345 €

Nous allons passer au vote du budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse réparti par chapitres. Que ceux qui veulent bien l'adopter le manifestent en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Il est adopté à la majorité.

(Les groupes Centristes et démocrates pour Lyon – UDI, Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés se sont abstenus.)

D) Pour les Etats spéciaux d'arrondissement

	Dépenses	Recettes
1 <sup>er</sup> arrondissement	363 096 €	363 096 €
2 <sup>e</sup> arrondissement	287 968 €	287 968 €

3 <sup>e</sup> arrondissement	711 856 €	711 856 €
4 <sup>e</sup> arrondissement	506 541 €	506 541 €
5 <sup>e</sup> arrondissement	568 909 €	568 909 €
6 <sup>e</sup> arrondissement	429 377 €	429 377 €
7 <sup>e</sup> arrondissement	664 514 €	664 514 €
8 <sup>e</sup> arrondissement	779 677 €	779 677 €
9 <sup>e</sup> arrondissement	637 495 €	637 495 €

Nous allons passer au vote des états spéciaux d'arrondissement conformément au document présenté. Que ceux qui veulent bien l'adopter le manifestent en levant la main. Avis contraire ? Abstention ? Il est adopté à la majorité.

(Les groupes Centristes et démocrates pour Lyon – UDI, Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés se sont abstenus.)

Je vous propose de maintenir à 1/3 la fraction de reversement pour l'année 2014 de la taxe sur les spectacles au CCAS conformément à l'article 1566 du code général des impôts. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ?

(Les groupes Centristes et démocrates pour Lyon – UDI, Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés se sont abstenus.)

Je vous propose de reconduire sur 2014 les taux de fiscalité de 2013. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ?

(Les groupes Centristes et démocrates pour Lyon – UDI, Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés se sont abstenus.)  
(Adopté.)